

Eglise protestante unie de France  
Provence - Alpes - Corse - Côte d'Azur

## Aumônerie du Synode 2014-Antibes

Pasteur Thibaut Delaruelle - Nice-Saint-Esprit

### Culte d'ouverture - (*Vendredi 14 novembre 2014*)

#### Actes 10,9-16

A première lecture l'enjeu de ce récit peut nous sembler bien lointain. La question de ce qu'on peut manger, ou de ce qu'on ne doit pas manger, n'angoisse plus les chrétiens depuis bien longtemps. En général on résume (par un raccourci périlleux) cette évolution par rapport au judaïsme en disant que de la loi nous avons abandonné tout ce qui touche aux prescriptions de purifications pour ne garder que ce qui concerne l'éthique, l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Pourtant ce qui est au cœur de ce récit ne se limite pas à la question de savoir ce qu'on peut manger et ce qu'on ne peut pas manger, puisque cela concerne plus fondamentalement avec qui on peut manger, et avec qui on ne le peut pas. En effet, nous le savons, cette vision de Pierre précède l'invitation à aller chez Corneille. Corneille le païen donc l'impur à fréquenter, l'impur à visiter et donc a fortiori l'impur exclu de toute communion fraternelle.

Pierre lui-même dans la suite de l'histoire va interpréter sa vision en comprenant que son sens n'est pas tellement de dépasser les interdits alimentaires, mais plus fondamentalement de dépasser le particularisme juif qui interdit toute relation avec les païens et les prive de salut. «Vous savez, dit-il, qu'il est interdit à un juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui; mais Dieu m'a montré qu'il ne fallait dire d'aucun homme qu'il est souillé ou impur».

Or si, comme je le disais, la question de savoir qu'est-ce qu'on peut manger et qu'est-ce qu'on ne peut pas manger n'angoisse plus les chrétiens depuis longtemps, le moins qu'on puisse dire c'est qu'en revanche la question de savoir avec qui puis-je faire communion, communauté, Église n'a pas cessé d'agiter les chrétiens de toutes les époques et de tous les lieux: schisme, divisions, exclusions, persécutions, excommunications n'ont pas cessées, ne cessent pas, et semble-t-il malheureusement ne semblent pas prêt de cesser.

Et si le Lévitique, comme code de purification et de sanctification, n'est guère notre livre de chevet – nous qui prétendons l'avoir dépassé – la liste des critères élaborés pour distinguer les dignes des indignes, les bons chrétiens des hérétiques, les authentiques confessants des sociologiques finit probablement par être aussi longue que les prescriptions dudit Lévitique! Et les méthodes pour y remédier finalement pas toujours plus chrétienne...

Aussi voilà que loin d'être lointaine cette histoire nous devient assez proche: avec qui puis-je faire communion? Et avec qui ne dois-je pas faire communion? Si nous n'avons plus de distinction entre le pur et l'impur à faire dans le domaine alimentaire, il semble que cette question demeure pour ce qui est de faire communauté.

La logique de ce qui fait la communauté juive fondée sur la loi est assez simple: celui (ou celle) qui observe la loi est pur(e), celui (ou celle) qui ne l'observe pas est impur(e) et donc en dehors de la communauté. Il doit donc réparer cette impureté en observant ce que prescrit la loi pour y remédier, pour se purifier.

Et bien évidemment la loi établit une hiérarchie puisque personne n'accomplit les commandements avec le même zèle ou avec la même précision (un docteur de la loi qui la connaît et passe son temps à la travailler a forcément plus d'avance dans le domaine qu'un pauvre bougre ignorant ayant par exemple une activité essentiellement terrienne). Les purs sont au centre et les moins purs se retrouvent à la marge de façon à ne pas contaminer le reste du peuple.

L'Évangile qui rassemble l'Église est très différent puisqu'il pose au moins deux ruptures (une concernant l'impureté et l'autre concernant la pureté) :

D'abord ce n'est pas en vertu de notre observance, de notre pureté que nous sommes justes devant Dieu. Puisque comme nous le proclamons avec une force renouvelée depuis la Réforme c'est par la seule grâce de Dieu que les pécheurs irrémédiables que nous sommes sont justifiés. De ce point de vue, l'Église est fondamentalement communauté d'impurs. Et prétendre faire des distinctions entre impuretés pour faire croire que certaines seraient plus graves que d'autres, c'est complètement sortir de l'Évangile. L'Église c'est des gens pleinement impurs sans distinction. Le Jésus matthéen le rappelle avec force « allez apprendre ce que signifie : je veux la miséricorde et non le sacrifice ; car je ne suis pas venu appeler des justes mais des pécheurs ».

Du coup, seconde rupture, il n'y a plus non plus de distinctions entre les chrétiens devant Dieu, il n'y a pas de degré. On se reconnaît fils ou fille gracieusement adopté ou non, autrement dit on entre dans une démarche de foi, au sens de se fier dans la parole qu'on reconnaît comme paternelle, ou non. On répond à l'appel ou non.

Et si évidemment être chrétien c'est toujours un devenir, c'est à dire un chemin de sanctification, voire de nouvelle conversion, ce qui suggère donc des différences de maturité dans les divers cheminements, cela ne signifie pas pour autant qu'il y a une distinction de dignité entre les fils et filles. L'Église, c'est des gens rendus purs, non en vertu d'eux-mêmes mais en vertu de la parole justificatrice de Dieu. Comme le dit la voix dans la vision : « ce que Dieu a déclaré pur ne le regarde pas comme impur ». L'Église, c'est la communauté, la communion de gens impurs déclarés purs (ou justes) par la seule Parole de Dieu, tel est l'Évangile, la bonne nouvelle. Il n'y a pas de sous-croyants parce qu'il n'y a pas de sous-fils ou de sous-filles. Même s'il y a des différences de maturité dans les histoires individuelles, ces différences ne peuvent pas donner lieu à une hiérarchisation sans conduire à déchoir car selon l'Écriture : les premiers seront les derniers (Mt 20,16), et celui qui juge est condamné (Rm 2).

Personne ne peut ni ne doit juger de l'état de pureté chrétienne – si vous me permettez cette expression – de quelqu'un. Aucune loi ne peut ni ne doit être posée pour établir ce genre de mesure, ce genre de hiérarchie, seule la prédication inlassable et persévérante de l'Évangile édifie ou convertit dans une relation à Dieu qui demeure strictement personnelle, filiale.

La seule chose qui doit régner dans l'Église, c'est la seule et véritable parole de Dieu qui a le pouvoir gracieux de déclarer pur ce qui ne l'était pas, à commencer par nous. Quelque part seul l'Évangile doit demeurer pur, et c'est sa seule pureté qui doit nous importer dans la mesure où nous dépendons entièrement de lui. La tentation permanente de vouloir remettre de la loi, pour opérer des distinctions et ainsi se garantir une maîtrise sur la pureté de l'Église, rend en réalité impur l'Évangile, nous renvoie à notre impureté et donc à notre condamnation par la même loi que nous prétendions instrumentaliser.

Le sujet de notre synode, « Bénir. Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples » est un sujet qui interroge bien plus loin que le seul registre de la pratique et de ses modalités (faire, ne pas faire, comment faire). Car c'est un sujet qui questionne très directement les contours, les frontières, les limites de ce qui fait notre communion (qui en fait partie, qui peut en faire partie, qui est-ce qu'on reconnaît comme en faisant partie et ainsi qui sont ceux dont on pense qu'ils peuvent être au bénéfice de la même bénédiction que nous). Donc cela touche du même coup ce qui fait notre identité et cela nous touche donc probablement de façon si intime que ça peut être « irrationnel » et « passionnel ». Quelque part il faut bien reconnaître que la communauté fondée sur la loi et sur le rejet de l'impur (quitte à crucifier quelques boucs émissaires) est assurément plus facile, plus dispensatrice de sécurité, et dans l'histoire, hélas, la chrétienté ne s'est pas privé d'y recourir abondamment, mais voilà ce n'est pas ce à quoi nous appelle l'Évangile.

C'est pourquoi c'est un sujet peut-être un peu menaçant ou dérangent (attention, disant cela, je ne veux forcer personne à se sentir menacé !!) en ce qu'il vient nécessairement questionner ce qu'on croyait acquis, questionner les inévitables sécurités qu'on a pris l'habitude de construire avec nos représentations pour ne pas dire nos traditions. Mais il nous faut trouver le même courage que celui du Pierre de notre texte. Et se dire qu'il est indiscutable que, ce jour-là, le Saint Esprit l'a conduit bien plus loin dans la nécessité de dépasser certaines certitudes établies que probablement nous n'aurons jamais à le vivre.

Mais si c'est un sujet un peu menaçant c'est bien évidemment aussi une immense chance. L'immense chance de sortir des acquis, des certitudes et de se lancer un peu plus dans l'audace évangélique. Nous sommes généralement fiers de dire que la Réforme c'est se réformer toujours à nouveau : que ce soit une occasion de le vivre concrètement.

Amen.

Pasteur Thibaut Delaruelle  
Nice-Saint-Esprit

---

## Culte du matin - (Samedi 15 novembre 2014)

### Marc 12, 18-27

Frères et sœurs permettez-moi tout d'abord ce clin d'œil. Dans les discussions préalables à ce synode (et dans celles que nous aurons ?) il a souvent été question dans les diverses argumentations de références aux premiers chapitres de la Genèse, de ce qu'on appelle la création. Comme si nous étions allés chercher dans ce livre l'origine des choses, le modèle, pour si possible comprendre ce qu'il est bon de faire ou de ne pas faire en matière de couple, de conjugalité, de sexualité.

Or voilà qu'avec ce récit pour une fois on a une représentation non plus de ce qui a été fait, de la création, de ce qui est derrière nous et nous précède, mais au contraire on est projeté en avant, à la résurrection finale, vers ce qui nous attend et vers quoi on devrait tendre. Je précise tout de suite que je ne suis pas certain du tout que les choses soient aussi évidentes et simples mais sortir du beau jardin d'Éden pour se diriger un peu vers la Jérusalem céleste n'est pas sans nous ouvrir aux vertus du détour et du cheminement et nous oriente vers un à-venir.

Mais au-delà de cet aspect il y a un certain nombre d'éléments dans ce récit qui peuvent nous le rendre contemporain. Le souci de se rapporter au texte tout d'abord : les Sadducéens et Jésus discutent à partir des Écritures. Et il est du reste très intéressant de constater qu'en se référant pourtant tous deux à Moïse (loi pour la Sadducéens, révélation de Dieu en Parole dans le buisson ardent pour Jésus) ils ne mobilisent pas du tout le même type de lecture et donc évidemment leurs conclusions divergent totalement.

D'autre part la question qui les occupe est assez semblable à la nôtre puisqu'en parlant de mariage, de descendance, de postérité, de légitimité, on ne peut pas ne pas penser à nos propres questions, discussions sur les conditions d'accueil à la bénédiction de gens, de couples, de situations particulières.

Le rapport à l'Écriture des Sadducéens, il faut bien l'admettre, est cohérent et logique, il est fondé sur la loi. Et il faut noter qu'ici ce qui pose problème selon l'Évangile avec la loi ce n'est pas l'interdit avec toute la convoitise et l'hypocrisie que cela engendre, le commandement avec la corruption de la justification que cela entraîne, ce n'est pas non plus les distinctions qu'elle opère entre les gens (entre parfaits et imparfaits, hommes/femmes, juifs/païen, circoncis/incirconcis, etc.), mais plutôt le fait qu'avec elle on ne peut plus s'arrêter. Le scénario imaginé par les Sadducéens autour de son impératif est en effet un véritable cauchemar.

Car pour un chrétien même sans se projeter dans cette représentation délirante et pathologique de la résurrection, hantée par cet impossible problème de retrouver l'époux légitime parmi les multiples, la situation terrestre dépeinte est déjà un cauchemar dans la mesure où hommes et femmes dans cette histoire sont complètement effacés, broyés par l'impératif généalogique et le devoir de procréation. Il n'y a aucune place pour le désir de quoi que ce soit, pour le choix, le consentement, pour la parole de fiancé et d'amour, pour une histoire un tant soit peu intime. Dans ce schéma c'est la loi littéralement qui vit en eux et à leur place.

Et c'est bien cela que Jésus interrompt lorsqu'il dit que hommes et femmes ne se prendront plus comme époux. L'Évangile nous le savons met fin à la logique de la loi comme il met fin à l'impératif généalogique, ou encore lorsqu'il remplace la chair et le sang par l'Esprit d'adoption. Ce qui doit nous rappeler qu'il ne peut pas y avoir d'Évangile sans rupture.

Or nous savons que cette rupture n'aura pas lieu seulement dans «l'après» –lors de la résurrection finale –puisque'il y a eu tout de suite des effets dans l'histoire lorsque justement des hommes et des femmes ont commencé à s'émanciper des multiples aliénations auxquels sont constamment exposés les couples, les familles, les sexes.

Les premiers Chrétiens avec toute l'ambiguïté, par ailleurs, qu'il y a eu autour de la continence et de la chasteté se sont quand même affranchis d'une compréhension strictement patriarcale et reproductive du couple: pour la première fois des femmes pouvaient avoir leur propre parole et être autre chose que des machines à se reproduire, leur jeunesse et leur dignité autre chose qu'une plus-value familiale à marchander.

Au Moyen-âge l'immense révolution de l'amour courtois avec sa sublimation de l'amour et de la dame –avec ses inévitables ambiguïtés aussi –est encore un exemple de moment où quelque chose de l'Évangile a inspiré une libération.

Idem de la Réforme bien évidemment qui ré-envisage l'authentique vocation du couple au lieu de la cantonner au seul célibat des prêtres moines et nonnes.

Le puritanisme américain des westerns qui contrairement à ce qu'on croit –tant le terme est péjoratif en français –met en scène des femmes très autonomes et libres, y compris sexuellement puisque le mariage n'y est pas posé comme condition, remplacé par le coup de foudre et que la perpétuité du mariage y est remplacée par l'éphémère de l'aventure, sans qu'une quelconque morale pourtant religieuse ne trouve à y redire.

D'ailleurs il est probable que si on sortait de l'histoire occidentale on mesurerait pareillement ce que l'Évangile a pu provoquer comme rupture dans les autres cultures qu'il a traversées. Alors qu'il n'est pas certain que d'autres courants religieux, idéologiques ou philosophiques aient eu un tel impact à l'échelle de l'humanité quoiqu'on aime encore à stigmatiser les soi-disant tabous judéo-chrétiens en se focalisant et gargarisant sur le folklore des conservatismes anecdotiques...

Ces moments, qui encore une fois ne sont pas des libérations définitives puisque de nouvelles ambiguïtés apparaissent toujours très vite, sont bien évidemment le fait d'une rupture. Or cette rupture ne porte pas uniquement sur la fin comme on vient de voir: à la résurrection on ne se prendra plus comme mari et femme, comme déjà au premier siècle on ne peut plus prendre une femme comme on acquiert des chameaux, comme déjà à un moment du Moyen âge on ne peut plus prendre une femme sans que se pose la question de l'amour, comme déjà à partir de la Réforme on ne peut plus envisager le couple et l'ignorer comme lieu de vocation et d'épanouissement etc. Mais la rupture est encore ailleurs ainsi que nous l'indique Jésus.

La véritable rupture, qui suscite et inspire toutes les autres, se comprend dans la lecture que fait Jésus de la parole de Dieu à Moïse: «Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob» en déclarant «Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants». Parole qui bouleverse le caractère linéaire du temps car si le Dieu qui se réfère à des personnages du passé est pourtant le Dieu des vivants et non des morts, cela signifie que le temps dans lequel il intervient n'est pas une ligne droite avec passé, présent, futur, mais le surgissement événementielle d'un pur présent: «Je suis».

C'est ce bouleversement qui fait qu'à la lumière de l'Évangile la résurrection n'est plus comprise comme devant, à la fin, au bout d'un segment de droite, se prolonger indéfiniment. Mais au contraire comme surgissement inouï, incalculable, d'un commencement (il ne faut pas se lasser de rappeler que la résurrection de Pâques a lieu le premier jour de la semaine ouvrant ainsi un temps nouveau). Que croire c'est ressusciter dans un véritable moment d'éternité (on ne peut pas croire que Christ est ressuscité sans ressusciter soi-même).

L'éternité de la rencontre avec le Dieu vivant transfigure en quelque sorte le temps et la conception humaine de la résurrection: c'est bien cela que Jésus appelle la «puissance de Dieu» et qu'il reproche à ses interlocuteurs de ne pas comprendre.

Cette rupture, cette résurrection, nous le savons bien, ne nous arrache pas au monde et à sa linéarité: nous ne pouvons vivre dans la foi que le déjà et le pas encore de son expérience. Mais il n'empêche que pour que cette rupture demeure présente et vivante au cœur de nos existences et de nos vies d'Églises il faut prendre garde de ne pas l'oublier en la recouvrant, ou en la laissant recouvrir, par toutes les logiques, toutes les considérations, toutes les préoccupations qui rendent le temps à nouveau strictement linéaire, avec un passé considérable, lourd, un avenir incertain voire impossible et un présent qu'on n'habite que partiellement.

Même si on n'échappe pas à ce temps linéaire il ne faut pas céder sur l'éternité.

Que cette pensée de l'éternité et sa rupture soit au cœur de nos fidélités et en demeure le seul centre.

Amen.

Pasteur Thibaut Delaruelle  
Nice-Saint-Esprit